



**S.E.C. OBJECTIFS**

SARL AU CAPITAL DE 152 500 EUROS

**BRUNO LE TARNEC**  
**CATHERINE CROIZÉ**

*Experts-Comptables et  
Commissaires aux comptes associés*

**ASSOCIATION LA BATOUE**

**50 rue Louis Prache  
60000 BEAUVAIS**

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**EXERCICE 2009**

**SIEGE SOCIAL  
ET BUREAU**

7, rue du Musée - BP 90404  
60004 BEAUVAIS CEDEX  
TEL. : 03.44.48.44.54  
FAX : 03.44.48.39.02

[sec-objectifs@wanadoo.fr](mailto:sec-objectifs@wanadoo.fr)  
[www.secobjectifs.com](http://www.secobjectifs.com)

**SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE  
COMMISSARIAT AUX COMPTES**

INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES DE LA REGION D'AMIENS  
MEMBRE DE LA COMPAGNIE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES D'AMIENS  
RCS BEAUVAIS B 434 000 030 - SIRET 434 000 030 00024 - APE 6920 Z  
TVA : FR 45 434 000 030 00024





**S.E.C. OBJECTIFS**

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels  
Exercice clos le 31 décembre 2009**

Aux Membres de l'Association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association LA BATOUDE tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**I. Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

**II. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

**III. Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux Membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

A BEAUVAIS, le 19 mai 2010

**S.E.C. OBJECTIFS**

**Catherine CROIZE**

Commissaire aux Comptes



# LA BATOUDE

## BILAN

Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009

ACTIF	Exercice 2009			Exercice 2008
	Brut	Amortissements et provisions (à déduire)	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
<b>Installations techniques, matériel et outillage industriel</b>				
Matériel vidéo	801.00	168.36	632.64	
Autres matériel de scène	1 076.40	187.37	889.03	
<b>Total</b>	<b>1 877.40</b>	<b>355.73</b>	<b>1 521.67</b>	
<b>Autres</b>				
Matériel de transport	14 900.00	910.56	13 989.44	
Matériel de bureau et informatique	1 498.00	314.86	1 183.14	
<b>Total</b>	<b>16 398.00</b>	<b>1 225.42</b>	<b>15 172.58</b>	
<b>TOTAL I</b>	<b>18 275.40</b>	<b>1 581.15</b>	<b>16 694.25</b>	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Créances</b>				
Créances usagers et comptes rattachés	15 624.00		15 624.00	
Autres	22 591.90		22 591.90	
<b>Total</b>	<b>38 215.90</b>		<b>38 215.90</b>	
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	<b>54 135.33</b>		<b>54 135.33</b>	
<b>Disponibilités</b>	<b>15 590.60</b>		<b>15 590.60</b>	
<b>Sous-total A</b>	<b>107 941.83</b>		<b>107 941.83</b>	
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>4 560.03</b>		<b>4 560.03</b>	
<b>Sous-total B</b>	<b>4 560.03</b>		<b>4 560.03</b>	
<b>TOTAL II (A+B)</b>	<b>112 501.86</b>		<b>112 501.86</b>	
<b>TOTAL GENERAL (I+II)</b>	<b>130 777.26</b>	<b>1 581.15</b>	<b>129 196.11</b>	



**LA BATOUDE**  
**COMPTE DE RESULTAT**  
 Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009

	Exercice 2009	Exercice 2008
<b>PRODUITS</b>		
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Ventes de biens	399.80	
Prestations de services	54 223.67	
Subventions d'exploitation	390 598.13	
Cotisations reçues	1 719.00	
Reprises sur provisions et transferts de charges d'exploitation	1 353.57	
<b>TOTAL I</b>	<b>448 294.17</b>	
<b>CHARGES</b>		
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats	65 142.26	
Autres charges externes	86 630.94	
Impôts, taxes et versements assimilés	11 059.09	
Salaires et traitements	181 603.63	
Charges sociales	78 596.94	
Autres charges	5 790.91	
Dotations d'exploitation	1 581.15	
<b>TOTAL II</b>	<b>430 404.92</b>	
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>17 889.25</b>	
<b>PRODUITS FINANCIERS (III)</b>	<b>385.33</b>	
<b>CHARGES FINANCIERES (IV)</b>	<b>0.00</b>	
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)</b>	<b>0.00</b>	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)</b>	<b>0.00</b>	
Engagements à réaliser sur ressources affectées	11 667.00	
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>6 607.58</b>	



**LA BATOUE**  
**ANNEXE COMPTES 2009**  
Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009

Annexe au bilan, avant répartition, dont le total est de 129.196,11 euros et au compte de résultat de l'exercice, dégagant un excédent de 6 607,58 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2009.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, arrêtés par le Conseil d'Administration font partie intégrante des comptes annuels. 

I N F O R M A T I O N S	PM / RS NOTE N°	O B S E R V A T I O N S
<b>I. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE</b> .....	1*	INF
<b>II. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES</b>		
A) Principes et conventions générales .....	2*	INF
B) Dérogations.....	2*	INF
C) Permanence des méthodes .....	2*	NEANT
D) Conventions particulières.....	2*	INF
<b>III. COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT</b>		
A) <u>Fonds associatifs</u> : .....	3	NEANT
B) <u>Fonds dédiés</u> : .....	4	
C) <u>Actif immobilisé et amortissements</u>		
. Immobilisations incorporelles :		
- Frais d'établissement.....	5*	NEANT
- Frais de recherche & de développement .....	5*	NEANT
- Fonds commercial .....	5*	NEANT
- Autres immobilisations incorporelles.....	5*	NEANT
. État de l'actif immobilisé.....	5	INF
. État des amortissements.....	5	INF
D) <u>Provisions</u> :		
. État des provisions .....	6	NEANT
E) <u>Actif circulant et dettes</u> .....	7	
. Différences d'évaluation s/éléments fongibles du stock .....		NEANT
. État des échéances des créances et dettes.....	7	INF
. Écarts de conversion (actif-passif).....	7	NEANT
. Éléments concernant plusieurs postes du bilan.....	7*	INF
. Valeurs mobilières de placement.....	7	NEANT
. Avances aux dirigeants .....		NEANT
F) <u>Comptes de régularisation</u>		
. Charges et produits constatés d'avance.....	8*	INF
. Charges à répartir .....	8*	NEANT
G) <u>Compte de résultat</u>		
. Charges et produits financiers concernant les entreprises liées		NEANT
<b>IV- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS</b>		
. Dettes garanties par des sûretés réelles .....		NEANT
. Montant des engagements financiers hors crédit-bail .....		NEANT
. Informations en matière de crédit-bail .....		NEANT
. Engagements en matière de pensions et retraites .....	9	INF
. Identité de la société consolidante .....		NEANT
. Liste des filiales et participations .....		NEANT

\* Information obligatoire si elle est significative pour la Société

INF : Information donnée dans l'Annexe

NS : Information non significative pour l'appréciation des comptes de l'entreprise

NEANT : Information inexistante dans les comptes de l'entreprise.

PM/RS : Personne morale/Régime simplifié

**LA BATOUDE**  
**ANNEXE COMPTES 2009**  
Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009

<b>I FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE</b>	<b>(D 83 - 24)</b>	<b>NOTE 1</b>
--------------------------------------	--------------------	---------------

L'association a été créée le 21 octobre 2008, il s'agit donc de son premier exercice comptable.

<b>II - PRINCIPES &amp; METHODES COMPTABLES</b>	<b>NOTE 2</b>
---	---------------

**A) PRINCIPES ET CONVENTIONS GENERALES** (D 83-24/1 ; C.Co.9)

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2009 ont été établis selon les principes du Nouveau Plan Comptable des Associations, dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en présumant la continuité de l'exploitation.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

**B) DEROGATIONS**

Il n'a pas été nécessaire de déroger aux principes et conventions générales.

**C) PERMANENCE OU CHANGEMENT DE METHODE** (D 83-24/3 ; C.Co 11)

NEANT

**D) CONVENTIONS PARTICULIERES**

• **IMMOBILISATIONS CORPORELLES** (D 83-24/2)

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

	<u>Durée</u>	<u>Méthode</u>
- Matériel éducatif.....	1- 5 ans	linéaire
- Matériel de bureau & informatique, mobilier .....	3-10ans	linéaire
- Matériel vidéo et autre matériel scénique.....		
..... 3 ans	linéaire	
- Matériel de transport.....		
..... 4 ans	linéaire	

• **EQUIPEMENT ET MATERIEL MIS A DISPOSITION**

Conformément à la convention d'objectifs signée avec la ville de Beauvais en date du 03/02/2009, et à la convention de mise à disposition de locaux signée avec la ville de Beauvais en date du 23/02/2009, l'association a bénéficié sur l'exercice d'équipements et de matériel mis à disposition par la ville de Beauvais :

- salle Jacques Brel, allée Colette, 60000 Beauvais (478 m2)	valeur non communiquée
- bureaux du 9 allée Johann Strauss, 60000 beauvais (128 m2)	valeur non communiquée
- matériel scénique	valeur d'acquisition 5 903,68 €
- matériel d'éclairage scénique	valeur d'acquisition 25 291,26 €
- matériel de levage	valeur d'acquisition 4 783,81 €
- fluides salle Jacques Brel	valeur estimée 5 969 €
- entretien salle Jacques Brel	valeur estimée 8 145 €

Les montants communiqués étant incomplets, ils ne sont pas intégrés aux comptes de l'association, mais doivent être pris en compte dans l'appréciation de son patrimoine.

• **ACTIF CIRCULANT & DETTES**

. **CREANCES & DETTES**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

**III - COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AUX BILAN & COMPTE DE RESULTAT**

**A) FONDS ASSOCIATIFS**

**NOTE 3**

Etat des fonds associatifs avec et sans droit de reprise :

NEANT

**B) FONDS DEDIES**

**NOTE 4**

- sur subvention de fonctionnement

Début d'exercice	Utilisés au cours de l'exercice	Dépenses à engager	Fin d'exercice
0	11 667 €	0	11 667 €

## C) ACTIF IMMOBILISE ET AMORTISSEMENTS

NOTE 5

- ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

	Début d'exercic e	Acquisitio n	Diminutio n	Fin d'exercic e
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Matériel vidéo		801,00		801,00
Autres matériel de scène		1 076,40		1 076,40
Autres				
Matériel de transport		14 900,00		14 900,00
Matériel de bureau et informatique		1498,00		1498,00
<b>Total</b>		<b>18 275,40</b>		<b>18 275,40</b>

- ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Début d'exercic e	Dotation 2009	Reprise 2009	Fin d'exercic e
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Matériel vidéo		168,36		168,36
Autres matériel de scène		187,37		187,37
Autres				
Matériel de transport		910,56		910,56
Matériel de bureau et informatique		314,86		314,86
<b>Total</b>		<b>1 581,15</b>		<b>1 581,15</b>

## D) PROVISIONS

NOTE 6

NEANT

## E) ACTIF CIRCULANT ET DETTES

NOTE 7

- ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

	Montant	à - d'un an	à + d'un an
ACTIF CIRCULANT			
- Créances usagers	15 624,00	15 624,00	
- Autres créances	22 591,00	22 591,00	
- VMP	54 135,33	54 135,33	
DETTES			
- Dettes fournisseurs	15 156,57	15 156,57	

- Autres dettes	95 764,96	95 764,96	
-----------------	-----------	-----------	--

**F) COMPTES DE REGULARISATION**

(D 83 - 23)

**NOTE 8**

**- CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE**

	EXPLOITATION	FINANCIER	EXCEPTIONNEL	TOTAL
Charges constatées d'avance .....	4 485,03			4 485,03
Produits constatés d'avance .....	13 802,83			13 802,83

**IV-ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS**

**- ENGAGEMENTS EN MATIERE DE D.I.F.**

**NOTE 9**

Il a été acquis au 31/12/2009, pour les salariés présents, un total de 128 heures de Droits Individuels de Formation.

**- REMUNERATION DES DIRIGEANTS**

Montant non communiqué car conduisant à donner une information individuelle.



**S.E.C. OBJECTIFS**

**Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées  
Exercice clos le 31 décembre 2009**

Aux Membres de l'Association,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L.612-5 du Code de commerce.

A BEAUVAIS, le 19 mai 2010

**S.E.C. OBJECTIFS**

  
**Catherine CROIZE**  
Commissaire aux Comptes

